



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°42-2019-069

PUBLIÉ LE 26 JUIN 2019

Sommaire

42_Préf_Préfecture de la Loire

42-2019-06-25-001 - Arrêté n° 19-42 du 25/06/19 désignant M. Rémi RECIO, sous-préfet de Montbrison, pour assurer la suppléance de M. Evence RICHARD, préfet de la Loire, le jeudi 27 juin 2019 de 8 heures à 22 heures (1 page)

Page 3

42_Préf_Préfecture de la Loire

42-2019-06-25-001

Arrêté n° 19-42 du 25/06/19 désignant M. Rémi RECIO, sous-préfet de Montbrison, pour assurer la suppléance de M. Evence RICHARD, préfet de la Loire, le jeudi 27 juin 2019 de 8 heures à 22 heures

PRÉFET DE LA LOIRE

SERVICE DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de la coordination administrative

Enregistré le 25 juin 2019
Sous le n° 19-42

**ARRÊTÉ DÉSIGNANT MONSIEUR REMI RECIO,
SOUS-PRÉFET DE MONTBRISON, POUR ASSURER LA SUPPLÉANCE DE
MONSIEUR EVENCE RICHARD, PRÉFET DE LA LOIRE**

Le préfet de la Loire

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret du 3 mars 2016 nommant M. Evence RICHARD, préfet de la Loire ;

VU le décret du 13 juin 2016 nommant M. Rémi RECIO, sous-préfet de Montbrison ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19-39 du 11 juin 2019 portant délégation de signature à M. Christian ABRARD, sous-préfet de Roanne, pour assurer l'intérim du secrétaire général de la préfecture de la Loire ;

VU la circulaire du 24 août 2005 portant sur la suppléance des fonctions préfectorales ;

Considérant l'absence concomitante du préfet de la Loire et du secrétaire général par intérim de la préfecture de la Loire le jeudi 27 juin 2019 de 8 heures à 22 heures ;

A R R Ê T E

Article 1er : M. Rémi RECIO, sous-préfet de Montbrison, assurera la suppléance du préfet de la Loire du jeudi 27 juin 2019 de 8 heures à 22 heures.

Article 2 : Le sous-préfet de Montbrison est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Saint-Étienne, le 25 juin 2019

Le préfet,

Signé Evence RICHARD